

**COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS**

**COMPTE RENDU DE SEANCE DU C.C.A.S**

**SEANCE DU 24 MARS 2021**

**CONVOQUE LE 15 MARS 2021**

L'an 2021 et le 24 MARS à 11 Heures, le C.C.A.S de FOUQUIERES-LEZ-LENS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame HOCHART Donata Présidente.

**PRESENTS** : Mme BUYCK Isabelle, Mr FOURNIER Guillaume, Mme PRZYBOROWSKI Brigitte, Mme GARENAUX Stéphanie, Mme RAULT Emmanuelle, Mme BLOTTIAUX Liliane, Mme ISAMBOURG Liliane, Mme DUBOIS Françoise, Mme CHAUDAUDRA Evelyne

**ABSENTS EXCUSES**: Mme HENOT Dominique

**SECRETARE** : Mme ISAMBOURG Liliane

Le Quorum est atteint.

**ORDRE DU JOUR**

1. Débat d'Orientation Budgétaire du C.C.A.S pour l'Année 2021
2. Avenant à la Convention de prestation de transport pour les retraités fouquiérois de 60 ans et plus et les personnes à mobilité réduite. Gratuité de déplacement vers les Centres de Vaccinations (LENS-LIEVIN-HENIN-BEAUMONT)
3. Secours exceptionnel pour la prise en charge des frais de chauffage (2 ème distribution)
4. Dossier (s) d'aide Sociale
  
5. Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

**1/ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU CCAS ANNEE 2021 :**

Madame la Présidente du Centre Communal d'Action Sociale rappelle les orientations budgétaires suivies depuis 1989, à savoir :

- Volonté de privilégier les actions en faveur de la solidarité, notamment en faveur des enfants des écoles élémentaires et maternelles,
- Continuer l'action entreprise en matière d'aide facultative et de solidarité internationale.

Il est rappelé que les dépenses réelles de fonctionnement du C.C.A.S se sont élevées à :

- 76 825, 93 € pour l'année 2018
- 125 103, 33 € pour l'année 2019
- 87 891, 97 € pour l'année 2020

La volonté de la Municipalité est de maintenir la solidarité actuelle tout en limitant l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 1% des dépenses réalisées en 2020. Par ailleurs, en ce qui concerne la politique d'investissement, il est rappelé à la Commission Administrative, les éléments suivants :

En 2018, le Budget prévisionnel (BP+BS) de la section d'investissement s'était élevé à 120 353, 70 € en recettes et dépenses.

En 2019, le Budget prévisionnel de la section d'investissement s'était élevé à 116 745, 97 € en recettes et en dépenses, (-3%).

En 2020, le Budget prévisionnel de la section d'investissement s'est élevé à 114 883, 35 € en recettes et en dépenses, soit (-1,80%)

Il est proposé pour 2021, une hausse du budget prévisionnel inférieure à 1%, afin de tenir compte des programmes en cours et des engagements pluriannuels envisagés, notamment :

- Aménagement de locaux, dans la future « Mairie Annexe », sise rue Uriane Sorriaux, afin d'y installer un accueil et de salles de réunion, destinées aux Associations caritatives et socio-éducatives.
- L'éventuelle acquisition d'un véhicule de transport, afin de faciliter la mobilité des personnes âgées et /ou handicapées.

Après avoir entendu le Rapport d'Orientation Budgétaire, et après en avoir débattu, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, sur proposition de sa Présidente, prend acte des orientations budgétaires ainsi présentées pour le Budget du C.C.A.S.

Le débat d'orientation budgétaire est adopté à l'unanimité.

## **2/ AVENANT A LA CONVENTION DE PRESTATION DE TRANSPORT POUR LES RETRAITES FOUQUIEROIS DE 60 ANS ET PLUS ET PERSONNES A MOBILITE REDUITE. (GRATUITE DE DEPLACEMENT VERS LES CENTRES DE VACCINATIONS LENS-LIEVIN-HENIN-BEAUMONT).**

En date du 18 Décembre 2020, les Membres du Conseil d'administration du C.C.A.S ont autorisé Madame la Présidente a signé une convention avec un prestataire de transport à la demande afin de faciliter les déplacements des personnes retraitées âgées de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Au vue de la crise sanitaire, le C.C.A.S a souhaité inclure un avenant à ladite convention pour permettre aux personnes retraitées âgées de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap de bénéficier de la gratuité des déplacements vers les Centres de Vaccinations de LENS, HENIN-BEAUMONT et LIEVIN.

Les membres du Conseil d'Administration après délibération ont adopté à l'unanimité la signature de l'avenant à la Convention de prestation de transport pour les retraités fouquiérois de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite concernant la gratuité de déplacement vers les Centres de Vaccinations de LENS, LIEVIN et HENIN-BEAUMONT.

## **3/ SECOURS EXCEPTIONNEL POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE CHAUFFAGE POUR LES FAMILLES BENEFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE (2 ème distribution)**

La Présidente rappelle à l'assemblée que le C.C.A.S a décidé d'accorder à certaines familles nécessiteuses qui sont logées dans des immeubles chauffés au moyen de gaz de ville ou d'électricité le bénéfice d'une dotation au titre de l'année 2021. La commission du C.C.A.S, sur proposition de sa Présidence décide de prendre en charge une partie des frais de chauffage par famille. Le montant total de ces frais sera mandaté aux différents fournisseurs d'énergie.

Les Membres du Conseil d' Administration ont émis à l'unanimité un avis favorable.

#### **4/ DOSSIER D'AIDE SOCIALE :**

1<sup>ère</sup> demande de prise en charge des frais de placement pour une Fouquiéroise suite à une entrée en E.H.P.A.D au 27 JANVIER 2021 dont le domicile de secours est la Commune de FOUQUIERES-LEZ-LENS.

Les membres du Conseil d'Administration ont émis à l'unanimité un avis favorable et laissé à l'appréciation de la Commission Compétente.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune

Affiché le 26 MARS 2021

La Présidente,  
Mme HOCHART Donata

